



## AGENDA

### Mardis 3, 17 et 31 janvier

Balades pour les séniors et aussi pour tous. 2 circuits au choix : l'un d'1 heure, l'autre de 2 heures. Départ 9H45 devant la Mairie. Bernard (06 63 65 99 96).

### Samedi 7 janvier

Traditionnel repas de début d'année réservé aux Cheptainvillois de 65 ans et plus, et leur conjoint, inscrits en Mairie. Rendez-vous à 12H, salle polyvalente.

### Mercredi 11 janvier

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

### Samedi 14 janvier

Cérémonie des vœux du Maire, 11H15, salle polyvalente. Voir ci-contre.

### Dimanche 22 janvier

Théâtre masqué : *Knock* par le Théâtre du Kronope. 17H30, gymnase. Voir tract joint.

### Mardi 31 janvier

Date limite de retrait des colis de Noël, en Mairie.

*Le Conseil Municipal,  
le Conseil Municipal Enfant et le  
personnel communal vous  
souhaitent à toutes et à tous une  
bonne et heureuse année 2017.*

*Vous êtes conviés le samedi 14 janvier  
à 11H15, salle polyvalente, pour la  
cérémonie des vœux du Maire.*

*Réponse souhaitée avant le 7 janvier.  
Tél : 01 69 14 82 12.*



## CONSEIL MUNICIPAL

**Lors de sa séance du 15 décembre dernier le Conseil Municipal a notamment :**

- modifié les tarifs des services périscolaires, cantine et garderie pré et post scolaires. Voir document joint.
- sollicité auprès de l'Etat (Ministère de la Défense) une subvention pour la restauration du Monument aux morts pour la France.
- sollicité auprès du Conseil Départemental de l'Essonne, une aide dans le cadre du dispositif Contrat culturel de territoire.
- décidé de mettre en place le dispositif de service civique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## MAISON CITOYENNE D'ACCÈS AU DROIT ET À L'EMPLOI

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants. Renseignements en Mairie et sur le site : [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr).

## TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

## SITE INTERNET DE CHEPTAINVILLE

- Une rubrique : « **Objets trouvés** ».
- Afin de suivre au mieux la vie de notre village, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à **quatre newsletters** sur le site internet de la commune : Associations, Ecoles/Périscolaire, Vie de la commune et Culture. [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr).
- **Les pages facebook de la commune** :
  - [www.facebook.com/cheptainville](http://www.facebook.com/cheptainville) pour l'actualité de la commune
  - [www.facebook.com/cheptinfosjeunes](http://www.facebook.com/cheptinfosjeunes) pour retrouver les infos dédiées aux jeunes cheptainvillois.

## BALAYAGE DES TROTTOIRS NETTOYAGE DES CANIVEAUX À GRILLE

Il est rappelé que chacun est tenu d'entretenir les trottoirs au-devant de sa propriété. Il appartient donc à chacun de les nettoyer notamment en cette période de l'année pour **la glace et la neige susceptibles de créer des accidents**. Par ailleurs, pensez également au nettoyage des caniveaux à grille, éventuellement installés devant votre propriété, qui peuvent être bouchés, notamment par des feuilles.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Le prochain recensement de la population de Cheptainville se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.** Ce recensement s'avère très important pour la commune. Il permet de connaître le nombre de personnes qui y vivent et en détermine la population officielle. De ce recensement découleront les participations tant de l'Etat que des autres partenaires financiers. La commune est divisée en 4 secteurs et des agents recenseurs recrutés par la Mairie se présenteront chez vous pendant cette période afin de vous donner toutes les informations nécessaires. Une nouveauté : les fiches de recensement pourront être complétées via internet. Nous vous demandons d'ores et déjà de vous mettre en rapport avec la Mairie si vous ne seriez pas présents pendant cette période.

7 agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer cette mission. Il s'agit de :

- Isabelle Lefaut et Chloé Berthelot qui seront chargées des voies suivantes : chemin d'Arpajon à Lardy, rue Chantereau, impasse Chantereau, chemin du Trou à Marcou, rue du Moulon, place des Vignes Rouges, place Hucheloup, rue des Bois Blancs, rue du Bois, rue des Francs Bourgeois côté impair du n°83 au 91, rue du Ponceau côté impair.

- Elodie Quint et Véronique Silberling qui seront chargées des voies suivantes : chemin du Cimetière au Parc, chemin du Potager, rue des Francs Bourgeois côté impair du n°1 au 81, rue du Château, impasse du Château, impasse du Parc, route de Lardy, rue des Cormiers, impasse des Reinettes, impasse des Comices, rue du Verger, allée Pomone, route de La Ferté-Alais côté pair.

- Virginie Fauché et Martine Godfin qui seront chargées des voies suivantes : route d'Arpajon côté pair, route de La Ferté-Alais côté pair, route de Marolles, rue de l'Arche Rompue, chemin de la Boucherie, chemin des Gravieres, impasse des Gravieres, rue Raymond Champdavoine et rue de la Pierre Blanche.

- Dorian Bouisset qui sera chargé des voies suivantes : route d'Arpajon côté impair, rue des Francs Bourgeois côté pair, chemin de l'Eglise, sentier de l'Eglise, rue du Village, impasse du Noyer, sente des Boutons d'or, impasse du Ru, place des Moissons, rue du Pré, ruelle au Foin, ruelle des Tournesols, ruelle Fraimbault.

Ces personnes seront munies d'une carte d'agent recenseur.

## CALCUL QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial est calculé chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. Votre ou vos enfants bénéficient de services dont la tarification est fonction de votre quotient familial (cantine, garderie, transports scolaires, centre de loisirs...). **Il vous appartient de venir en Mairie avant le 31 décembre munis de :**

- Votre avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2015.
- L'attestation de la Caisse d'Allocations Familiales mentionnant le montant des prestations qui vous sont versées.

## CCAS : BONS ÉPICERIE

Nous vous rappelons que les Cheptainvillois aux revenus modestes peuvent prétendre aux bons « épicerie » d'une valeur de 30 € reconductibles. Pour cela le calcul du quotient familial est indispensable et le seuil retenu a été revu à la hausse (700 €) pour accroître le nombre des bénéficiaires. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec le CCAS.

## INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE 2017-2018

Il est demandé aux familles de se faire connaître en Mairie afin de recenser les enfants à scolariser en septembre prochain. Les inscriptions concernent les enfants nés en 2014 ou avant. Elles se feront en Mairie du **3 janvier au mois de mars.**

Se munir : de pièces d'identité en cours de validité, du livret de famille et toutes pièces statuant sur la garde de l'enfant le cas échéant, de la copie de la page de vaccination du carnet de santé, d'un justificatif de domicile.

Pour les enfants scolarisés antérieurement un certificat de radiation sera exigé pour la finalisation du dossier au mois de juin. L'équipe enseignante et éducative recevra les enfants nouvellement inscrits au mois de juin.

## LA MÉDIATHÈQUE

- **Mercredi 18 janvier à 10H00** : Contes pour les tout-petits : séance réservée aux assistantes maternelles et aux parents qui gardent des enfants de moins de 3 ans.

**Fermée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier et le samedi 14 janvier en raison de la cérémonie des vœux du Maire.**

**Mardi de 16H à 19H**

**Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30**

**Samedi de 10H à 12H30**

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01 64 56 18 70. **Mail** : mediatheque@cheptainville.fr

**L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

## CLUB DES ANCIENS BOUTONS D'OR

A tous les Cheptainvillois et Cheptainvilloises, nous souhaitons une bonne année 2017. Nous vous présentons nos vœux de bonne santé et de bonheur.

**Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 14H00, salle polyvalente :**

. renouvellement des adhésions (timbre 2017 à coller sur la carte « Générations Mouvement »)

. accueil et inscriptions des nouvelles adhésions pour tous ceux et celles qui ont envie de nous rejoindre

- parmi les sujets qui seront abordés, un point sera fait sur les activités et les sorties de 2016, des infos seront données sur celles envisagées pour 2017.

**L'assemblée générale se clôturera par la traditionnelle galette des rois.**

## ASSOCIATION PROTÉGEONS NOTRE CADRE DE VIE

Le Conseil d'Administration présente à toutes les Cheptainvilloises et à tous les Cheptainvillois tous ses vœux de santé et de réussite pour la nouvelle année.

Nous rappelons que notre prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 28 janvier 2017 à 10 H, salle route de Marolles.

## ASSOCIATION L'ART ET CRÉATIONS

L'association réunit son assemblée générale annuelle le mercredi 1<sup>er</sup> février à 20h, salle route de Marolles.

## PARCOURS DES ATELIERS D'ARTISTES 2017

**SAMEDI 22 AVRIL DE 14H À 19H**

**DIMANCHE 23 AVRIL DE 10H À 18H**

Depuis 2009, il s'agit d'une rencontre conviviale autour des artistes cheptainvillois, dont le but est de faire connaître les richesses artistiques de notre village, telles que la céramique, la sculpture, la peinture, la photographie, le vitrail ou toute autre forme d'expression. Chaque artiste accueillera dans son atelier (ou à son domicile) les visiteurs. L'organisation est entièrement bénévole et notre disponibilité peut parfois être limitée. Pour nous faciliter la tâche, veuillez nous contacter rapidement.

Contacts : Patricia DULIEU, tél : 01 64 56 19 62, dulieujacques@neuf.fr

François HECQUET, tél : 01 64 56 67 63, paa@hecquet.com

Date limite pour les inscriptions : le 31 janvier 2016.

## FORUM DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS, COLLÈGE SAINT-ÉXUPÉRY, MAROLLES

**SAMEDI 21 JANVIER DE 9H À 13H**

Forum organisé par les associations (FCPE et GPIM) de représentants des parents d'élèves du collège Saint-Exupéry de Marolles-en-Hurepoix en partenariat avec le collège et la Commune de Marolles-en-Hurepoix. Ouvert aux élèves et aux parents d'élèves, entrée gratuite.

## CHEZ NOS AMIS COMMERÇANTS

### BRASSERIE DE L'ÉGLISE

• La brasserie de l'église accueille un mardi midi par mois les personnes qui souhaitent passer un bon moment autour d'un repas. Prochaine date : **mardi 17 janvier** (blanquette de veau et galette des rois).

Formule à 13,60 €.

Inscription et renseignement auprès de Mme Launay au

06 71 47 25 61, 01 64 56 09 12 ou à la brasserie au 01 69 14 82 51 entre 9H et 15H.

• **Soirée choucroute, samedi 28 janvier à partir de 19H30.** 30 € par personne, (15 € pour les moins de 14 ans) avec repas, 1/4 de vin ou bière, soirée dansante.

Réservation jusqu'au 22 janvier au 01 69 14 82 51 de 9H à 15H.

### FORUM POUR L'EMPLOI

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 9H À 17H**

FLEURY-MÉROGIS

Complexe sportif Jacques Anquetil, rue Pierre Brossolette.

Entrée libre.

N'oubliez pas votre CV !

Des « cafés accueil emploi » auront lieu entre le 16 et le 27 janvier, de 9H à 12H, pour vous préparer au forum (conseils, préparation d'entretien, travail sur le CV), notamment à Arpajon, Egly et Saint-Germain-lès-Arpajon. Inscription obligatoire.

Informations. : [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

Numéro vert : 0 800 51 51 10.

### PORTES OUVERTES FACULTÉ DES MÉTIERS DE L'ESSONNE CENTRE DE FORMATION

Formations gratuites et rémunérées en apprentissage du DIMA au Bac+5. Portes ouvertes sur les 3 sites : Bondoufle, Massy et Evry, les samedis 28 janvier, 25 février et du 22 au 25 mars de 9H à 17H ainsi que les samedis 20 mai et 1er juillet de 9H à 12H.

Informations : [www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)

## INFORMATIONS PERMANENTES

### COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

**Ordures ménagères :** mardi à partir de 11H.

**Emballages :** vendredi matin.

**Déchets végétaux :** reprise en mars.

**Papiers et verres :** 5 bornes d'apport volontaire sont installées Zone d'activités du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles, parking du Cimetière et parking de la Mairie.

**Conteneur à vêtements :** Zone d'activités du Charbonneau.

### Déchèterie d'Egly rue des Meuniers :

Tél : 06 73 21 15 16.

Vous devez dorénavant vous munir de la carte d'accès aux déchèteries du SIREDOM, fournie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Vous pouvez récupérer votre carte :

- Par courrier ou sur place : Service Environnement et Gestion des déchets de Cœur d'Essonne Agglomération : ZAC des Montatons, 16 bis rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge.
- Sur internet, en téléchargeant le formulaire sur [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr) à la rubrique Votre quotidien / Déchets / Déchèteries.
- En mairie : à Arpajon, Breuille et Marolles-en-Hurepoix.

### Horaires d'hiver :

Lundi et vendredi : 14H - 17H,

Mardi, mercredi, jeudi : 10H-13H et 14H-17H, Samedi : 10H-13H et 14H-17H

Dimanche : 10H-13H. **Fermée du 24 décembre au lundi 2 janvier à 14H.**

### Ouverture de la Mairie

**Lundi :** de 9H à 12H et de 15H à 18H15

**Mardi** de 15H à 18H45

**Mercredi :** fermée

**Judi :** de 9H à 12H et de 15H à 18H15

**Vendredi :** de 15H à 18H15

**Samedi :** de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : [accueil@cheptainville.fr](mailto:accueil@cheptainville.fr)

### Service urbanisme

Accueil du public : uniquement sur rendez-vous les lundis et vendredis de 15H à 18H. Contactez le 01 69 14 89 74 pour obtenir un rendez-vous.

### CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatie

[catherine.vatier@cheptainville.fr](mailto:catherine.vatier@cheptainville.fr)

Site : [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr)

### RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

### PERMANENCES DE MICHEL POUZOL, DÉPUTÉ

Michel POUZOL, député répond à toutes vos questions. Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous au 06 83 51 29 53.

### PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dominique Bougraud et Alexandre Touzet, élus du canton d'Arpajon, répondent à vos questions sur rendez-vous à la Maison Départementale des solidarités, 25 bis route d'Egly à Arpajon. Contactez le 01 77 58 12 36.

### RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville : Isabelle BEDEL au 01 64 95 44 37.

### MAISON MÉDICALE 2 RUE DES CORMIERS

- Guillaume BOUSSARDON, kinésithérapeute, consulte au cabinet et à domicile. Tél. : 06 89 66 68 63.

- Karine BOUSSARDON, kinésithérapeute consulte au cabinet et à domicile. Tél. : 07 84 59 58 66.

- Marie AUVRAY, ostéopathe, consulte sur rendez-vous. Tél. : 06 20 21 23 81.

### DON DU SANG

• **Mardi 3 janvier de 16H à 20H**  
Espace Olympe de Gouges, Rue René Declé, Saint-Germain-Lès-Arpajon

• **Lundi 9 janvier de 15H à 20H**  
Av. de la Commune de Paris, derrière Aldi Marché, Brétigny-sur-Orge

• **Lundi 16 janvier de 15H à 20H**  
46 avenue Hoche, Salle Saint Sauveur, Arpajon

Infos : [www.donusang.net](http://www.donusang.net)



## URGENCES SANTÉ

### PHARMACIES DE GARDE

#### DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JANVIER

##### Pharmacie JAFFRE

83, rue de la République  
OLLAINVILLE, 01 64 90 36 12

##### Pharmacie MORISSEAU

7, rue de la Libération  
SAINT-VRAIN, 01 64 56 11 12

#### DIMANCHE 8 JANVIER

##### Pharmacie TACONNET

60, chemin de la Garenne  
LA NORVILLE, 01 64 90 39 39

#### DIMANCHE 15 JANVIER

##### Pharmacie Audet

36 av Charles de Gaulle  
MAROLLES EN HUREPOIX,  
01 69 14 80 70

#### DIMANCHE 22 JANVIER

##### Pharmacie Maudet

31-33 Grande Rue  
MAROLLES EN HUREPOIX,  
01 69 14 89 49

#### DIMANCHE 29 JANVIER

##### Pharmacie Cabot

59 rue Haute,  
BOURAY-SUR-JUINE  
01 69 27 49 29

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.

### NUMÉROS D'URGENCE

• **Médecins week-end et jours fériés :** 01 64 46 91 91

• **S.O.S Médecins :** 3624 / 0826 88 91 91

**15 :** urgences médicales - SAMU

**17 :** Police / **18 :** Pompiers

**112 :** Numéro d'urgence européen

**119 :** Enfance maltraitée

**116 000 :** Enfants disparus.

### ASSOCIATION RÉSEAU BRONCHIOLITE

Un centre d'appel est opérationnel jusqu'au 19 février. Des kinésithérapeutes libéraux disponibles accueillent vos enfants dans leurs cabinets les week-ends et jours fériés de 9H à 18H. Standard : vendredi et veille de jour férié de 12H à 20H, le samedi et le dimanche de 9H à 18H : **0 820 820 603**. Des médecins sont disponibles 7j/7 de 9H à 23H au **0 820 800 880**.

# TARIFS SERVICES MUNICIPAUX 2017



**Lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2016, les tarifs des services municipaux pour 2017 ont été fixés comme suit :**

Rappel des éléments pris en compte pour le calcul du quotient familial :

- Ressources totales brutes avant abattement déclarées de l'année N-2 (exemple pour l'année 2017, revenus déclarés pour 2015 donc avis d'imposition ou de non imposition reçu en 2016).
- Prise en compte des pensions alimentaires versées ou perçues
- Prise en compte des revenus fonciers et mobiliers
- Prise en compte des allocations familiales
- Prise en compte du nombre de parts fiscales indiqué sur l'avis d'imposition
- Prise en compte dans le nombre de parts de 0,5 en plus pour les enfants de plus de 25 ans continuant leurs études

**Voir grille des quotients au bas de cette page.**

## **I – Cantine**

### **Prix du repas :**

Quotient 1 .....	2,33 €
Quotient 2 .....	2,55 €
Quotient 3 .....	2,95 €
Quotient 4 .....	3,21 €
Quotient 5 .....	3,47 €
Quotient 6 .....	3,84 €

### **Une inscription annuelle est possible aux tarifs mensuels forfaitaires suivants :**

Quotient 1 .....	29,65 € par mois
Quotient 2 .....	32,44 € par mois
Quotient 3 .....	37,61 € par mois
Quotient 4 .....	40,54 € par mois
Quotient 5 .....	43,94 € par mois
Quotient 6 .....	48,65 € par mois

### **Prix de la garderie du midi pour les enfants allergiques : Tarif unique : 1.50 €**

## **II- Garderie et études surveillées**

### **Prix de la garderie préscolaire de 7H30 à 8H20 :**

Quotient 1 .....	0,64 €
Quotient 2 .....	0,79 €
Quotient 3 .....	1,05 €
Quotient 4 .....	1,21 €
Quotient 5 .....	1,38 €
Quotient 6 .....	1,63 €

### **Prix de la garderie postscolaire de 16H30 à 18H45 ou du service d'études surveillées :**

Quotient 1 .....	1,01 €
Quotient 2 .....	1,18 €
Quotient 3 .....	1,33 €
Quotient 4 .....	1,60 €
Quotient 5 .....	1,77 €
Quotient 6 .....	1,96 €

## **GRILLE DES QUOTIENTS FAMILIAUX**

Pour un quotient familial mensuel inférieur à 600 €	1
Pour un quotient familial mensuel compris entre 601 € et 900 €	2
Pour un quotient familial mensuel compris entre 901 € et 1100 €	3
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1101 € et 1300 €	4
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1301 € et 1500 €	5
Pour un quotient familial mensuel supérieur à 1500 €	6

**Les familles n'ayant pas fourni les documents se verront appliquer le quotient 6.**